



Probleme de location de télécommande de garage

Par **COCOSER**, le **23/09/2014** à **10:25**

Bonjours, j ai une petite question, ma compagne et moi somme locataire d un logement social, dans le quele st compri la location d'une place de parking sous terrain. Avec ce parking ils m'ont fourni une télécommande pour la porte de garage. Pour des raisons pratiques j ai besoin d une 2 eme telecomande de façon à accéder pendant ma pause midi à mon parking pendant que ma compagne garde la télécommande dans notre voiture car elle travail loin. Notre bailleur refuse de me vendre une 2 eme télécommande (ou alor il exige que je lui loue une seconde place de parking alors que je n en ai pas besoin) est il dans sont droit ?

J espère que mon texte est compréhensible

Par **janus2fr**, le **23/09/2014** à **10:30**

Bonjour,
Rien n'oblige effectivement le bailleur à vous fournir une seconde télécommande. Il vous en doit "au moins" une...